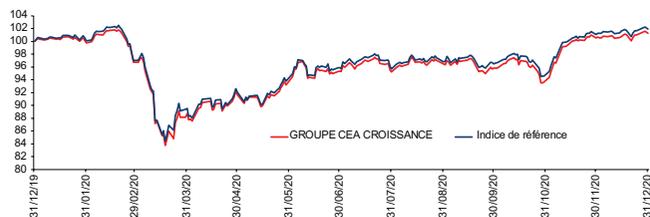


## Evolution mensuelle de la performance du FCPE du 31/12/2019 au 31/12/2020

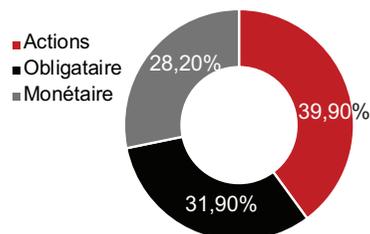


Source : HSBC Asset Management

Indice de référence : 40% MSCI EMU (NR) + 30% FTSE EGBI + 30% EONIA

**Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds, des frais de gestion et des éventuels droits d'entrée/sortie. Le montant investi dans le fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré. Sauf mention contraire, l'inflation n'est pas prise en compte.**

## Structure de l'actif en pourcentage au 31/12/2020



L'allocation présentée est à la date indiquée, elle peut ne pas représenter l'allocation actuelle ou future et est susceptible d'être modifiée sans préavis.

Source : HSBC Asset Management

## Profil de risque et de rendement



- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.

- La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- Le FCPE est classé dans la catégorie 4. Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés des actions et de taux de la zone euro, autour d'une allocation stratégique de long terme à dominante taux.

- Le risque suivant, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peut également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du FCPE :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

## Informations légales

Code AMF : 990000004179

Date d'agrément : 10/04/1989

Classification : diversifié

## Glossaire

- MSCI EMU (NR) : indice représentatif des actions des pays de la Zone Euro.
- FTSE EGBI : indice représentatif du marché obligataire titres Etat Zone Euro.
- EONIA (European Overnight Index Average) : indice de référence européen du marché monétaire.

**Pour consulter votre compte et effectuer des opérations, adressez-vous à votre Teneur de Compte :  
BNP PE&RE - TSA 89010 - 75688 PARIS Cedex 14**

Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage personnel et ne doivent être ni reproduites, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué ou lié à la compilation, à l'information ou à la création des données MSCI (les "parties MSCI") ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas un quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée ([www.msibarra.com](http://www.msibarra.com)).

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management (France). L'ensemble des informations contenues dans ce document sont présentées en fonction des informations connues à ce jour et peuvent être amenées à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation non autorisée des commentaires et analyses de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni un conseil en investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management (France) sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management (France). En conséquence, HSBC Asset Management (France) ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses de ce document. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management (France) sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. **Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds, des frais de gestion et des éventuels droits d'entrée/sortie. Le montant investi dans le fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré. Sauf mention contraire, l'inflation n'est pas prise en compte.** Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi. Le capital n'est pas garanti. Les ordres de souscription et de rachat sont réalisés auprès de votre teneur de compte d'épargne salariale. Toute souscription dans le FCPE présenté dans ce document doit se faire sur la base du Règlement du FCPE ou Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), disponibles sur simple demande auprès de HSBC Asset Management (France), du représentant habituel ou sur le site internet du teneur de compte-conservateur de parts de fonds. En complément du DICI, les investisseurs doivent se référer au Règlement du fonds pour une information détaillée au sujet des risques associés au FCPE présenté.

Présentation HSBC Asset Management AMFR\_EE\_150\_2021

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros.  
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)  
Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS Adresse d'accueil : Immeuble Coeur Défense - 110 Esplanade du Général Charles de Gaulle - 92400 COURBEVOIE - La Défense 4

Copyright © 2021. HSBC Global Asset Management (France). Tous droits réservés.  
Document non contractuel. Mis à jour 05/2021



## Groupe CEA Croissance

### Rapport de gestion simplifié Exercice 2020

Le rapport annuel du FCPE est à la disposition de tout porteur de parts qui en fait la demande auprès des membres du Conseil de Surveillance du FCPE ou auprès de l'Entreprise.



## Principaux indices boursiers

	Indice au 31.12.2019 (pts)	Indice au 31.12.2020 (pts)	Variation (%)
M.S.C.I EMU EUR (NR)	394,07	390,13	-0,99%
FTSE EGBI	250,55	263,15	28,02%
I BOXX EURO CORPORATE (RI)	237,67	244,16	2,73%
EONIA (base 100)	99,60%	99,50%	-0,09%

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

## Politique de gestion en 2020

### Allocation sur les marchés actions

Le FCPE a entamé l'année avec une exposition aux marchés d'actions inférieure à son indice de référence (autour de 37% de l'actif). Cette sous-exposition était motivée par l'évolution négative des indicateurs économiques (forte chute des indices PMI manufacturiers, notamment en Europe) mais aussi par la hausse des risques politiques (détérioration des relations entre les Etats-Unis et la Chine, tensions entre l'Italie et l'Union Européenne sur le budget italien, risque de « hard Brexit ». L'épidémie de Covid-19 est venue conforter notre position de sous-exposition en début d'année. Cependant, la forte reprise de l'activité à partir de la moitié du mois de mars nous a incités à remonter progressivement l'exposition du FCPE au cours de l'année. La gestion de l'exposition sur les marchés d'actions a eu un impact nettement positif sur les performances relatives du FCPE. Au 31 décembre 2020, l'exposition du FCPE aux marchés d'actions était de 43%.

### Investissements sur les marchés actions

L'allocation thématique du portefeuille est constituée de titres en direct et d'OPC thématiques. Cette allocation, qui comportait un biais valorisation marqué, a été significativement remaniée le 17 novembre 2020 pour rééquilibrer les thèmes au sein du portefeuille.

Lignes directes : jusqu'au 17 novembre 2020, la sélection de titres était fondée sur des critères de valorisation relative et de profitabilité (prépondérance des titres sous-valorisés par rapport à leur profitabilité structurelle). Ce processus de sélection a évolué le 17 novembre 2020 vers un processus quantitatif multifactoriel. Cette approche systématique permet de contrôler l'exposition aux différents facteurs de risque. L'objectif à terme est d'obtenir une exposition équilibrée aux cinq facteurs permettant d'expliquer l'essentiel de l'évolution des marchés d'actions : valorisation, momentum, qualité, taille (petites capitalisations), et volatilité contrôlée. Cependant, pour lisser l'impact de la réduction du facteur valorisation, nous avons conservé un biais sur ce thème. Celui-ci sera réduit au cours des prochains rebalancements du portefeuille.

Investissement en OPC thématiques : le poids des OPC sur lesquels le FCPE est investi a également significativement évolué le 17 novembre pour obtenir une meilleure répartition des risques sur les différents thèmes.

Facteur valorisation/profitabilité investi à travers deux OPC :

- HSBC Euro Actions (environ 3.5% de l'actif net au 31 décembre 2020).

- HSBC SRI Euroland Equity (environ 2.1% de l'actif net au 31 décembre 2020).

Facteur taille investi à travers deux OPC :

- HSBC Euroland Smaller Companies (environ 3.7% de l'actif net au 31 décembre 2020).

- HSBC Euro PME (environ 1.1% de l'actif net au 31 décembre 2020).

Facteur qualité et dividende investi à travers l'OPC HSBC Europe Equity Income (environ 0.8% de l'actif net au 31 décembre 2020).

Facteur croissance et qualité investi à travers l'OPC HSBC Gif Euroland Growth

(environ 4.3% de l'actif net au 31 décembre 2020).

Facteur faible volatilité investi à travers l'OPC HSBC Euro Equity Volatility Focused (environ 4% de l'actif net au 31 décembre 2020).

Le facteur valorisation/profitabilité a continué de souffrir en 2020 après une année 2019 déjà compliquée. Cependant, le facteur a nettement rebondi en fin d'année, ce qui a permis de limiter les pertes. Les facteurs dividendes et faible volatilité, structurellement plus défensifs, ont également souffert du contexte de rebond cyclique depuis la mi-mars. En revanche, les petites capitalisations et les valeurs de croissance ont nettement surperformé, ce qui a permis de limiter l'impact négatif de l'allocation thématique actions.

L'allocation géographique a légèrement pesé sur la période. Cette allocation est gérée de façon dynamique et mise en place en futures indiciaires. Le processus de gestion de l'allocation repose sur plusieurs axes, dont notamment la valorisation relative, la dynamique de prix et la qualité des titres. Différents facteurs macro- et micro-économiques sont également pris en compte. Sur l'exercice, nous avons bénéficié de la surperformance des marchés émergents face aux marchés développés. En revanche, au sein des marchés développés, notre position vendeuse sur le Japon a particulièrement pesé.

### Allocation sur les marchés de taux

Nous avons débuté la période avec une exposition prudente sur les marchés de taux (sensibilité d'environ 1.8 années). Cette position prudente sur les marchés de taux a été maintenue tout au long de l'année en raison du niveau extrêmement faible des taux de rendement et du risque trop asymétrique pesant sur leur évolution. Sur la période, la sous-exposition en duration a été défavorable au FCPE dans un contexte de baisse des taux de rendement obligataires. Fin décembre 2020, la sensibilité du FCPE était d'environ 2.1 années.

### Investissements sur les marchés de taux

La poche obligataire est investie en parts d'OPC et en futures de taux. Elle est composée d'OPC « cœur » et de diversifications sur les obligations d'entreprises et sur les obligations indexées sur l'inflation. Les futures de taux nous servent à gérer l'exposition en duration du portefeuille ainsi que son positionnement sur la courbe. La partie « cœur » est exposée aux obligations d'Etats de la zone euro à travers l'OPC HSBC Euro Government Bond Fund. Elle représentait 21.1% du portefeuille au 31 décembre 2020.

La diversification sur les obligations non souveraines est mise en place à travers deux OPC :

. HSBC GIF Euro Credit Bond qui représentait 1.6% de l'actif du FCPE au 31/12/2020.

- HSBC Euro Short Term Bond qui représentait 9.2% de l'actif au 31 décembre 2020. Cet OPC est investi sur les obligations court terme, souveraines comme privées. Cette position a pour objectif de limiter la position en monétaire du FCPE (importante en raison de son poids dans l'indice de référence) qui offre

une rémunération négative avec le niveau actuel des taux d'intérêt. De plus, elle permet de bénéficier de la prime de crédit offerte par les obligations privées qui est particulièrement attractive sur la partie courte de la courbe.

Sur la période, les obligations privées ont surperformé leurs homologues souveraines. En revanche, notre positionnement privilégiant la partie courte de la courbe a pesé sur les performances du fait de l'aplatissement des courbes de taux en zone euro. Enfin, nous avons été investis épisodiquement sur les obligations indexées sur l'inflation au cours de l'année. Ces positions, mises en place à travers l'OPC HSBC Oblig Inflation Euro ont légèrement pesé sur les performances relatives. A fin décembre, nous n'avions plus de position sur cette classe d'actifs.

A la clôture de l'exercice, le FCPE affiche une performance de 1,22%.

**Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds, des frais de gestion et des éventuels droits d'entrée/sortie. Le montant investi dans le fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré. Sauf mention contraire, l'inflation n'est pas prise en compte.**

## Principales lignes actions en % (31/12/2020)

ALLIANZ SE-REG	0,83
IBERDROLA S.A	0,60
DEUTSCHE POST AG	0,60
AXA SA	0,58
SIEMENS AG GERMANY	0,56
SANOFI	0,55
DEUTSCHE TELEKOM AG	0,54
PEUGEOT CITROEN PSA	0,54
CAPGEMINI	0,53
ASML HOLDING NV	0,52

L'allocation présentée est à la date indiquée, peut ne pas représenter l'allocation actuelle ou future et est susceptible d'être modifiée sans préavis.

## Actif net

au 31 décembre 2019	au 31 décembre 2020
89 699 902,31 €	90 904 267,66 €

## Evolution de la Valeur de la part sur 5 ans

30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
8,44 €	8,98 €	8,309 €	9,15 €	9,264 €

## Nombre d'adhérents au FCPE au 31/12/2020

7 913

## Performances nettes au 31/12/2020

Période de calcul	Performance cumulée*	Performance annualisée*
1 an (du 31/12/2019 au 31/12/2020)	1,22%	1,22%
2 ans (du 29/12/2018 au 31/12/2020)	11,49%	5,58%
3 ans (du 31/12/2017 au 31/12/2020)	3,12%	1,03%
4 ans (du 31/12/2016 au 31/12/2020)	9,83%	2,37%
5 ans (du 31/12/2015 au 31/12/2020)	12,65%	2,41%

Performances civiles	2020	2019	2018	2017	2016
	1,22%	10,15%	-7,51%	6,51%	2,57%

\* La performance cumulée est la performance totale d'un FCPE sur une période donnée. Ainsi, les performances cumulées sont des performances glissantes.

La performance annualisée est la performance annuelle réalisée sur la période considérée. Elle correspond donc à la conversion de la performance cumulée sur une base annuelle. Par exemple, si un fonds a eu une performance de 10% sur 2 ans, sa performance annualisée est de 4,88%. Ces données sont communiquées à la demande du Conseil de Surveillance.

**Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds, des frais de gestion et des éventuels droits d'entrée/sortie. Le montant investi dans le fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré. Sauf mention contraire, l'inflation n'est pas prise en compte.**Le FCPE Groupe CEA Croissance est exposé aux risques principaux suivants : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque des marchés d'action, risque de taux, risque de crédit, risque de change.

Source : HSBC Asset Management